



OFFRE D'EMPLOI LA COMMUNE DE TULLINS (ISERE) RECRUTE

1 AGENT DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (H/F) A TEMPS COMPLET

EN CONTRAT À DURÉE DETERMINÉE POUR LE REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT ABSENT

Entre Vercors et Chartreuse, la ville-centre de Tullins, 7 832 hab., 3ème ville de l'Agglomération du Pays Voironnais, se situe au cœur de nombreux axes de communication. Idéalement située dans le Sillon alpin, Tullins est une ville sportive et culturelle, dotée de nombreux équipements, commerces et services. Elle porte aujourd'hui des projets ambitieux visant à renforcer son attractivité, en redynamisant son cœur de ville tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

MISSIONS

- **Travaux de maintenance et d'entretien courants des équipements sportifs et du matériel** (gymnases, dojo, abords des terrains, arrosage, tribune, paniers baskets, cages de foot, ...) ainsi que **des aires de jeux enfants** de la commune.
- Surveillance des équipements lors des activités et des manifestations, pendant les horaires de présence.
- Réalisation des traçages réglementaires des terrains en lien avec les clubs sportifs.
- **Entretien de la piscine municipale** : passage des robots dans les bassins, corbeilles, nettoyage des pages, réception et transfert des consommables (chlore, acide...)

CONTRAINTES

- Astreintes techniques en dehors des heures de travail la semaine et le week-end.
- Déneigement et autres évènements (intempéries, festivités, ...).
- Position accroupie ou agenouillée ; travail bras au-dessus du cœur.
- Déplacements fréquents entre les divers bâtiments et structures sportives.
- Manipulation de produits toxiques / dangereux et de charges semi-lourdes.
- Congés à prendre en dehors de l'ouverture de la piscine municipale (mi-mai à fin août).

PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir des bases techniques peinture, maçonnerie, plomberie, ...
- Avoir des notions techniques sur les installations d'une piscine (plomberie, principes de fonctionnement, trajet de l'eau...).
- Connaître les notions de risques et de sécurité pour les usagers et le public.
- Savoir appliquer les procédures d'alerte et de secours (participation aux commissions de sécurité des pompiers).
- Connaître la réglementation et les normes des installations.
- Savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Passer l'auto laveuse dans les complexes sportifs

- Permis VL (+ PL souhaitable).
- Habilitations électriques souhaitées.
- Formation secourisme premiers secours (PSC1 ou SST) serait un plus.
- Diplôme ou formation technique en rapport avec les métiers du bâtiment et/ou les installations de piscine.
- Nécessité de savoir nager.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT/ RÉMUNÉRATION

Semaine sur 4.5 jours : lundi au jeudi 7h30-12h et 13h00-16h30 ; vendredi 7h30-12h.

Pendant la saison d'ouverture de la piscine municipale (mi-mai à fin août), pas de congé possible et journées continues 6 jours sur 7 avec un jour de repos le vendredi ou lundi.

- Postes ouverts aux contractuels
- Postes à temps complet
- Rémunération statutaire 11,88 € bruts de l'heure + régime indemnitaire (IFSE de 220 € bruts mensuels)
- Participation employeur mutuelle et prévoyance sous condition
- Prise de fonction **au plus tôt** – Durée du contrat un mois renouvelable – Remplacement d'un agent momentanément absent (contrat dépendra des arrêts de travail de l'agent)

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à contact@ville-tullins.fr ou par voie postale à :

Monsieur le Maire

Hôtel de ville

Clos des Chartreux – CS 20058

38347 TULLINS CEDEX